

DE LA DEMARCHE DE PROGRES AU PROJET DE SERVICE

Patrice FERZIN – Directeur – CIST 47 – Bon Rencontre

Frédérique CARDOZO – IPRP – CIST 47 – Bon Rencontre

La réforme de 2004 nous a conduit à nous interroger sur les orientations à prendre et les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de nos adhérents et de leurs salariés dans le respect des dispositions légales nouvelles.

Initiée lors des deux journées des 25 et 27 septembre 2007 où, à l'issue d'un remue-méninge ayant associé la totalité des personnels du service ont été constituées six commissions de travail sur la communication, interne et externe, les services rendus, l'organisation, les référentiels communs et la pluridisciplinarité. Parallèlement se mettait en place la Commission médico-technique. Les groupes de travail ont formulé des propositions d'action, d'amélioration, d'organisation soumises à la validation du Comité de pilotage constitué des représentants des divers métiers présents dans le service et présidé par le directeur.

Ces travaux ont permis, en outre, de développer la pluridisciplinarité en fonction des besoins recensés des entreprises. Des groupes de travail interprofessionnels se sont constitués pour développer des plans d'actions en milieu de travail au bénéfice de métiers ou axés sur des risques particuliers. L'utilisation du référentiel AMEXIST comme évaluation de la méthode employée et comme repère de progression a permis de valider les niveaux I et II. De "COPIIL-démarche de progrès", après le niveau II, le groupe a pris le nom de "Comité de pilotage du Projet de service-C2PS" afin de signifier clairement les orientations prises. Il s'agit de poursuivre la réflexion et l'action engagée sur les thématiques :

- Le suivi médical des salariés
- Les actions en milieu de travail
- Les actions partenariales (DIRECCTE, CARSAT, OPPBTP, INRS,...)
- Les ressources humaines (recrutement, formation,...)
- Le système d'information, interne et externe
- Les supports organisationnels (CMT, CA, CC, IRP, AMEXIST,...)

sous la double évaluation, interne par les acteurs et instances du service et externe par les bénéficiaires.

Le Projet n'a pas de terme défini mais est échelonné suivant des points d'étapes comportant des objectifs intermédiaires. Il allie la rigueur du but à atteindre et la souplesse nécessitée par l'attention portée aux événements et aux aléas.